



Reprise du fonds par le loueur

Merci de nous faire parvenir votre dossier par courrier, accompagné des pièces mentionnées ci-dessous :

*Chambre de Commerce et d'Industrie – Centre de Formalités des Entreprises
2, avenue de la Préfecture – CS 64204
35042 RENNES Cedex*

- ✓ <<<Imprimé M2>>> rempli et signé en **original** sur les **3** feuillets ou **si vous souhaitez être accompagné dans votre formalité, allez sur notre site : <<<www.cfenet.fr>>>**
- ✓ Extrait **K Bis** ou copie
- ✓ Pouvoir signé en original s'il y a lieu
- ✓ Chèque de **74.31 €** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

Si le contrat a pris fin avant le terme prévu

- ✓ Copie de l'acte de résiliation du contrat de location-gérance
- ✓ Attestation de parution dans un journal d'annonces légales, ou copie de celui-ci

FORMALITE A TRANSMETTRE PAR COURRIER AU CFE A PARTIR DE LA DATE D'EFFET